

La dévotion au Saint Sacrement

ET SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Saint Bonaventure nous dépeint en peu de mots toute l'ardeur de la dévotion de notre séraphique Père envers la très sainte Eucharistie : « Sa ferveur pour le sacrement du corps de Notre-Seigneur le pénétrait jusqu'à la moelle de ses os. Il admirait avec une véritable stupéfaction la condescendance bénie de ce mystère, et la charité si élevée dont il est la preuve. Il communiait souvent, et avec une si grande dévotion, qu'il déterminait la dévotion dans les autres. Comme enivré du Saint-Esprit, au goût délicieux de l'Agneau sans tache, il était le plus souvent alors ravi en extase (1). »

Cette dévotion, saint François l'a recommandée par dessus tout à ses Frères, dans son testament : « Parce que je ne vois rien corporellement dans ce monde de ce même très haut Fils de Dieu, si ce n'est son très saint corps et son sang... je veux honorer et vénérer par dessus toutes choses ces très saints mystères, et je veux les placer en des lieux précieux (2). » Dans ses exhortations à ses enfants, il leur rappelle que le Christ est vraiment et réellement présent dans le sacrement de nos autels, qu'il faut croire à l'existence d'une double nature dans le Christ, et recevoir dignement la sainte Eucharistie. Puis il ajoute : « Tous voient le sacrement consacré sur l'autel, en la forme du pain et du vin, par les paroles du Seigneur et le ministère des prêtres. Mais s'ils ne croient pas, selon l'esprit et la divinité, que c'est là véritablement le très saint corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, quoiqu'ils ne les voient pas de leurs yeux, ils seront damnés. Le Très-Haut lui-même a attesté cette vérité quand il a dit : « Ceci est mon corps, ceci est le sang du nouveau testament ; » puis : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle. » Celui-là donc a l'Esprit de Dieu résidant en ses fidèles, qui reçoit le très saint corps et le sang du Seigneur. Tous les autres qui n'ont rien de ce même esprit, et osent cependant recevoir ce corps et ce sang, mangent et boivent leur jugement.

« Aussi, enfants des hommes, jusques à quand aurez-

(1) Saint Bonaventure, *vie de saint François*, ch. ix. — (2) Wadding, *Opuscules de saint François*.